A.M.S. 94
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 3, cité d'Hauteville
75010 PARIS
810 959 148 RCS PARIS

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17 FÉVRIER 2026

Résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 août 2025 s'élevant à 172 111,46 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 172 111,46 euros

- En totalité au compte « Autres Réserves » qui s'élèvera ainsi à 258 006,74 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31 août 2022 : Néant
Exercice clos le 31 août 2023 : 25 000,00 euros, soit 25,00 euros par titre
Exercice clos le 31 août 2024 : Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des actionnaires.

Certifié conforme
La Présidente
Société NELL
Yllan ALLOUCHE

A4

CERTIFIÉ CONFORME À L'ORIGINAL

COMPTES SOCIAUX

Exercice du 01/09/2024 au 31/08/2025

DOCUMENTS FISCAUX

SAS A.M.S. 94

3 cité d'Hauteville
75010 PARIS

océan
EXPERTS COMPTABLES ASSOCIÉS

Organisation Comptable Expertise Audit et Normalisation
3 cité d'Hauteville - 75010 PARIS
Tél : 01 47 70 33 13 - Fax : 01 48 01 00 19
Email : ocean@ocean-expertscomptables.com
SAS au capital de 70 000 € - SIRET 325 399 418 000 20

A4

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

① BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS A.M.S. 94** — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 3 cité d'Hauteville 75010 PARIS — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 8 1 0 9 5 9 1 4 8 0 0 1 7 4 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N, clos le, 31082025 Net 3	N-1 31082024 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement*	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	170 222	AU	13 363	156 859	17 095
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières *	BH	2 915	BI		2 915	815
	TOTAL (II)	BJ	**173 137**	BK	**13 363**	**159 774**	**17 910**
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX		BY			
	Autres créances (3)	BZ	17 290	CA		17 290	21 216
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	401 766	CG		401 766	123 528
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	**419 056**	CK		**419 056**	**144 743**
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN					
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	**592 193**	1A	**13 363**	**578 830**	**162 653**

Renvois : (1) Dont droit au bail: | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété: * Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AY

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

(2) BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SAS A.M.S. 94 — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	85 895	4 093
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	**172 111**	**81 803**
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	**269 007**	**96 895**
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	136 767	17 001
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	15 270	17 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	39 926	1 440
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 564	22 917
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	54 296	6 800
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	**309 823**	**65 758**
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	**578 830**	**162 653**

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	188 932	65 758
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AY

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

③ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2025

Désignation de l'entreprise : **SAS A.M.S. 94** — Néant ☐*

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services *	FG	999 848	FH		FI	999 848	366 323
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	**999 848**	FK		FL	**999 848**	**366 323**
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	**999 848**	**366 323**
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU	145 375	48 977
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	610 424	207 429
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	632	1 386
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ	1 531	1 749
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux amortissements * (14)					GA	13 749	2 468
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobili-sations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	**771 711**	**262 009**
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	**228 137**	**104 314**
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	989	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		100
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	**989**	**100**
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	5 813	819
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	**5 813**	**819**
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	**(4 824)**	**(719)**
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	**223 313**	**103 596**

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

AY

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

DGFiP N° 2053 2025

④ COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise **SAS A.M.S. 94** — Néant ☐*

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	10 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	**10 000**	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	6 709	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	**6 709**	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	**3 291**	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK	54 493	21 793
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	**1 010 837**	**366 423**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	**838 726**	**284 621**
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	**172 111**	**81 803**

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO			
(2)	Dont produits de locations immobilières	HY			
	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G			
(3)	Dont - Crédit-bail mobilier *	HP	5 282		
	Dont - Crédit-bail immobilier	HQ			
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H			
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J			
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K			
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX			
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
(9)	Dont transferts de charges	A1			
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	1 531	1 749	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6		obligatoires A9	1 531	
	dont cotisations facultatives Madelin A7		dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
CESSION DE VEHICULE	6 709	
CESSION DE VEHICULE		10 000

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

A4

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

SOMMAIRE

- PRINCIPE - REGLES ET METHODES
- INFORMATIONS GENERALES
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
  PARTS BENEFICIAIRES OBLIGATIONS CONVERTIBLES
- VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES
- ECART DE CONVERSION
- INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES
- EVOLUTION DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS
- BILAN ACTIF - PASSIF
  DETAIL DE CERTAINS POSTES
- COMPTE DE RESULTATS
  CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

PRINCIPES - REGLES ET METHODES

DETERMINATION DES LIMITES

TOTAL DU BILAN	578 830
CHIFFRE D'AFFAIRES HORS TAXES	999 848
NOMBRE DE SALARIES	0

ELEMENTS D'INFORMATION

EXERCICE DE DOUZE MOIS COUVRANT LA PERIODE DU 01/09/2024 au 31/08/2025	
TOTAL DU BILAN AVANT REPARTITION	578 830
TOTAL DU COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE PRESENTE SOUS FORME DE LISTE	838 726
□ RESULTAT BENEFICIAIRE	172 111

ELEMENTS D'INFORMATION

Les informations portées sur la présente ANNEXE s'ajoutent à la liasse fiscale.
Elles n'ont été retenues que pour leur caractère obligatoire, et, ou, significatif.
Les notes et tableaux présentés ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Certaines rubriques n'ont pas été retenues, compte tenu soit :

- du caractère non obligatoire ou non significatif de l'information
- du fait des limites non atteintes
- de la forme juridique de l'entreprise.

AA

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

PRINCIPES - REGLES ET METHODES (SUITE)

ELEMENTS PERMANENTS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément aux règles comptables, dans les respects du principe de prudence.

Les conventions suivantes ont été appliquées :

- ☐ Continuité de l'exploitation
- ☐ Permanence des méthodes comptables
- ☐ Indépendance des exercices

ELEMENTS D'EVALUATION

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués suivant la méthode des coûts historiques.

Les durées et modes d'amortissement tiennent compte de la dépréciation réelle des immobilisations et de leur durée de vie estimée.

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que le règlement ANC 2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

INFORMATIONS GENERALES

REMUNERATION DES DIRIGEANTS

Le dirigeant ne perçoit pas de rémunération

IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANT LES COMPTES DE LA SOCIETE

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

Hypothèques, Nantissements, Gages...
L'Entreprise n'est pas concernée par cette rubrique.

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

INFORMATIONS GENERALES (SUITE)

ENGAGEMENTS FINANCIERS HORS CREDIT-BAIL

Location longue durée LLD

Véhicule utilitaire VOLKSWAGEN – Valeur d'origine 36 700 € HT
Loyer restant dus au 31/08/2025 : 9 459 € HT

VENTILATION DE L'EFFECTIF MOYEN

Information non obligatoire - limites non atteintes

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRE NET

Information non obligatoire - limites non atteintes.

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

INFORMATIONS GENERALES (SUITE)

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions ou parts sociales de début de l'exercice	1 000	10.00
Création pendant l'exercice		
Remboursement pendant l'exercice		
Actions ou parts sociales à la fin de l'exercice	1 000	10.00

PARTS BENEFICIAIRES

La société n'est pas concernée par cette rubrique.

OBLIGATIONS CONVERTIBLES, ECHANGEABLES ET TITRES SIMILAIRES

La société n'est pas concernée par cette rubrique.
Information non obligatoire, limites non atteintes.

PRIME DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

La société n'est pas concernée par cette rubrique.
Information non obligatoire, limites non atteintes.

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

BILAN ACTIF ET PASSIF
DETAIL DE CERTAINS POSTES

INFORMATIONS GENERALES

Les informations portées sur la présente ANNEXE s'ajoutent à la liasse fiscale.

Cependant sont exposés ci-après le détail de certains comptes, et, ou des informations complémentaires sur les méthodes de comptabilisation retenues dès lors qu'ils ont un caractère significatif.

AA

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

BILAN ACTIF
IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Se reporter aux tableaux fiscaux

Les amortissements sont pratiqués suivants les modes linéaires et dégressifs.
Les taux d'amortissements retenus s'établissent entre 20.00 % et 100.00 %.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Se reporter aux tableaux fiscaux

Les immobilisations financières ne font l'objet d'aucun amortissement.

DETAIL DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET PROVISIONS POUR DEPRECIATION

Immobilisations financières diverses		
- Dépôt de garantie des locaux	€	2 915.00

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

BILAN ACTIF SUITE
DETAILS DE CERTAINS POSTES

STOCKS DE MARCHANDISES ET MATIERES PREMIERES

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

EN COURS DE PRODUCTION

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

CHARGES CONSTASTEES D'AVANCES

L'entreprise n'est pas concernée par cette rubrique

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

BILAN PASSIF
DETAILS DE CERTAINS POSTES

ETAT - CHARGES A PAYER

. CFE. Cotisation Foncière des Entreprises Prorata 8 mois		470.00
	Total du compte	470.00

CHARGES A PAYER - DIVERS

. Honoraires Océan		7 200.00
	Total du compte	7 200.00

ANNEXE AU 31 AOUT 2025

COMPTE DE RESULTAT
CHARGES EXCEPTIONNELLES

CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL

Cession de véhicule		6 708.76
	Total du compte	6 708.76

COMPTE DE RESULTAT
PRODUITS EXCEPTIONNELS

PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS EN CAPITAL

Cession de véhicule		10 000.00
	Total du compte	10 000.00